

Lyon, le 29 août 2025

Communiqué de presse

Déchèteries mobiles : retour du service de proximité dès septembre 2025

Chaque mois, la Métropole de Lyon met en place un service de déchèteries mobiles entièrement gratuit, réparti dans différents lieux de Lyon et Villeurbanne. Ce service permet à tous les habitants, éloignés d'une déchèterie, de bénéficier d'un point fixe de collecte à proximité de leur lieu de résidence, accessible à pied, à vélo ou en voiture.



Les déchèteries mobiles, qu'est-ce que c'est ?

- Un service **gratuit**, réservé aux particuliers ;
- Un **rendez-vous régulier** et invariable chaque mois (*sauf en juillet et août*) ;
- Des lieux choisis pour leur **accessibilité**, quel que soit la solution de mobilité utilisée.

Qu'est-ce que l'on peut y déposer ?



Les déchets acceptés :

- meubles ;
- petits appareils électriques ;
- papiers et cartons ;
- métaux ;
- encombrants ;
- bois.



Les déchets refusés :

- déchets verts ;
- gravats et déchets de chantiers ;
- déchets dangereux ;
- gros appareils d'électroménagers et les écrans.



Service gratuit et à domicile de collecte du gros électroménager

Depuis 2024, la Métropole de Lyon et l'éco-organisme ecosystem proposent de collecter gratuitement aux domiciles de tous les Grands Lyonnais leurs gros électroménagers dont ils souhaitent se débarrasser, peu importe leur état de fonctionnement ou d'usure. Plus d'informations sur grandlyon.com/encombrants.

Est-ce que l'on peut y déposer des dons ?

Des objets encore en bon état ou réparables peuvent être déposés dans les différentes déchèteries mobiles. Ils seront remis aux associations partenaires de la Métropole qui les redistribueront.



Les dons acceptés :

- le multimédia ;
- l'ameublement et la décoration ;
- la vaisselle ;
- les petits appareils électriques ;
- les livres ;
- les objets de puériculture, de loisirs et les jouets.



Les dons refusés :

- les vêtements* ;
- le linge* ;
- les chaussures*.

* Ces dons doivent être collectés dans les bornes relais textiles de la Métropole.

Où et quand retrouver les déchèteries mobiles entre septembre 2025 et juin 2026 ?

Lyon 1^{er} : place Gabriel Rambaud, **chaque 1^{er} vendredi du mois** (de 14 à 20 heures)
5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, pas de déchèterie en décembre*, 2 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, pas de déchèterie en mai* et 5 juin.

*en raison de la Fête des Lumières et du 1^{er} mai (férié)

Lyon 3^e : place Bahadourian, **chaque 3^e samedi du mois** (de 10 à 16 heures)
20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 20 décembre, 17 janvier, 14 février*, 21 mars, 18 avril, 16 mai. Il n'y aura pas de déchèterie mobile en juin.

*en remplacement du 21 février (Ramadan)

Lyon 4^e : place du Commandant Arnaud, **chaque 3^e mercredi du mois** (de 14 à 20 heures)
17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre, 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin.

Lyon 5^e : place Benoît Crépu, **chaque 2^e vendredi du mois** (de 14 à 20 heures)
12 septembre, 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre, 9 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai* et 12 juin.

*en remplacement du 8 mai (férié)

Contact presse – Métropole de Lyon

Adèle Bourgeois – adele.bourgeois@grandlyon.com – 06 15 34 12 94

Lyon 6^e : place Elmaleh, **chaque 4^e mercredi du mois** (de 14h30 à 20 heures)
24 septembre, 22 octobre, 26 novembre, 24 décembre, 28 janvier, 25 février, 25 mars, 22 avril, 27 mai et 24 juin.

Lyon 7^e : pas de déchèterie mobile sur la saison 2025/2026.

Lyon 8^e : place Ambroise Courtois, **chaque 3^e vendredi du mois** (de 14 à 20 heures)
19 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre, 16 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai. Il n'y aura pas de déchèterie mobile en juin.

Villeurbanne – Gratte Ciel : place Chanoine-Boursier, **chaque 2^e mercredi du mois** (de 14 à 20 heures)
13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 13 décembre, 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin.

Villeurbanne – Wilson : place Wilson, **chaque 2^e samedi du mois** (de 10 à 16 heures)
13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 13 décembre, 10 janvier, 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin.

Villeurbanne – Passementiers : place Passementiers, **chaque 3^e vendredi du mois** (de 14 à 20 heures)
26 septembre, 24 octobre, 28 novembre, 26 décembre, 30 janvier, 27 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai et 26 juin.



Nouveau service de collecte des encombrants à domicile

En complément du service de déchèterie mobile, le 29 septembre prochain un nouveau service verra le jour : la collecte des encombrants à domicile piloté par la Métropole de Lyon. Ce nouveau dispositif permettra aux habitants du territoire de prendre rendez-vous pour organiser la récupération de tous leurs encombrants gratuitement et à domicile. La liste complète des encombrants acceptés lors de la collecte à retrouver [ici](#). Le service sera accessible sur simple prise de rendez-vous via Toodego ou par téléphone. Plus d'informations sur grandlyon.com/encombrants.